

ÉCOLES DE SAINT-PRIEST EN JAREZ

- **École George Sand** : 1 rue Charles de Gaulle / secteur du Charpenet (04 77 74 00 09)
- **École Jules Verne** : 4 et 7 rue Jules Ferry / secteur du centre bourg (04 77 74 00 09)

Horaires des écoles

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 - 11 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30

Quand inscrire son enfant ?

- À partir du mois de mars, l'année de ses 3 ans pour l'entrée en maternelle
- Inscription à renouveler pour l'entrée en C.P.
- À la suite d'un emménagement sur la commune

Où et comment l'inscrire ?

Les inscriptions scolaires se font en mairie durant les horaires d'ouverture au public.

Retirer au préalable le Document Unique d'Inscription en mairie ou le télécharger sur <https://saint-priest-en-jarez.fr/enfance-et-jeunesse/vie-scolaire/inscriptions-scolaire-etablissements> puis le rendre complet en mairie (avec les pièces jointes photocopiées).

Garderie périscolaire

- Périscolaire du matin : de 7 h 30 à 8 h 20
- Périscolaire du soir :
 - Maternelles : de 16 h 30 à 18 h 20.
 - Primaires : étude surveillée de 16 h 30 à 17 h 30 - Garderie périscolaire de 17 h 30 à 18 h 20.

Restaurant scolaire

Les repas sont confectionnés par le Centre Départemental d'Aide par le Travail et servis dans leur locaux situés 34 rue du 8 mai 1945.

Les enfants de l'école George Sand s'y rendent en car.

Les repas sont assurés en deux services : maternelle puis élémentaire.

Les enfants soumis à un régime alimentaire particulier peuvent, sous certaines conditions, bénéficier du dispositif « panier repas » (renseignements en mairie).

La réservation des repas se fait via le ""Portail Famille"" sur le site internet de la mairie <https://saint-priest-en-jarez.fr/enfance-et-jeunesse/vie-scolaire/portail-famille/>